

## FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	<b>Trompette</b>
DOMAINE	Musique
SECTION	formation instrumentale
OPTION	vents
NATURE	Artistique
TITULAIRE	Hervé NOEL
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours individuels et semi-collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	B1, B2, B3, MS1, MS2

### OBJECTIFS

L'enseignement de la trompette au Conservatoire Royal de Bruxelles assure, au niveau supérieur, la formation au métier d'instrumentiste d'une part, grâce à la pratique conjugulée du répertoire de soliste, de la musique de chambre, du travail d'orchestre et d'autre part au métier d'enseignant. Il s'adresse à ceux qui désirent poursuivre leur formation et s'inscrire dans une dynamique d'insertion professionnelle déterminée avec la perspective de :

- Se préparer au métier de soliste ( concours internationaux ), de soliste d'orchestre, de chambriste et d'enseignant
- Mettre en œuvre des projets, dans les domaines de la recherche, de la création et\ou de réalisation artistique et culturelle.
- La mise en valeur et le développement de ses acquis dans le cadre d'une formation supérieure : cette démarche peut comprendre une mise à niveau des connaissances et pratiques fondamentales dans l'ensemble des composants de la formation, en particulier dans les disciplines complémentaires. En effet, la formation supérieure de l'instrumentiste passe par le développement de sa sensibilité artistique, la découverte de sa personnalité et de sa maîtrise technique individuelle et collective, sa formation culturelle élargie aussi bien dans des domaines pratiques que théoriques ( disciplines complémentaires), et enfin la mise en valeur de son aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle.
- La capacité d'exercer un point de vue critique sur sa propre pratique et ses connaissances.
- Le développement de ses capacités instrumentales, de sa culture musicale et générale participant à l'expression de sa personnalité artistique et l'acquisition de la maîtrise de son art.

### CONTENUS

B1 : Travail d'étude traditionnel : Arban, Balay, Franquin, Bitsch, Charlier, ASA, Colins, Clarke, Schlossberg, Petit, Reynolds, Dorkchitzer. Remise à niveau et contrôle des acquis.

B2 : Travail des techniques de respiration, d'expiration et de relaxation, réflexion sur les techniques d'embouchement, technique digitale, qualité sonore, style d'interprétation. Techniques d'échauffement : adaptation du travail personnel quotidien. Gammes : contrôle de la crispation des doigts, acquisition de la régularité et de la vélocité, acquisition de la précision rythmique.

B3 : Figures rythmiques : acquisition de la maîtrise du rythme, flexibilités, effets contemporains, traits d'orchestre.

MS1 : Critique sur les performances (auditions, master classes : par nature sans frontière, le métier de musicien nécessite une mobilité grandissante. C'est pourquoi les étudiants bénéficient d'échanges internationaux : la qualité des échanges ainsi noués au cours de ces séminaires contribue à l'enrichissement de chacun et permet de large contacts, développant leur savoir aussi bien en se confrontant aux œuvres finies qu'en participant à la dimension sensible de l'art, écoutes commentées, concerts). Préparation aux concours internationaux, d'orchestre. Travail de la trompette sib et ut à travers le grand répertoire, concertos classiques et contemporains.

MS2 : Travail approfondi du répertoire en sib et ut, travail de la trompette mib et ré au travers du répertoire spécifique, travail de la trompette piccolo : techniques de base, interprétation, ornementation et adaptation de l'ornementation. Techniques de transcription, traits d'orchestre et concertos contemporains. Trompette baroque : apports récents de l'interprétation des pièces anciennes sur les instruments modernes.

#### **MÉTHODE**

Cours individuels et collectifs, basés sur le travail de la condition physiologique et la maîtrise de l'instrument tant sur le plan sonore qu'en ce qui concerne la technique digitale. Le contenu technique du cours ne se justifie que par une application musicale immédiate.

#### **ÉVALUATIONS**

L'assiduité de l'étudiant et la qualité de son travail tant au niveau de la restitution des acquis que de la créativité sont évalués tout au long de l'année. Cette note constitue 50% de la note d'année.

Deux évaluations artistiques :

En janvier, un programme de : B3 : 30', MS1 : 45' sera préparé et présenté devant un jury composé du professeur et dans la mesure du possible, d'un professeur extérieur. La note attribuée constituera 50% de la note d'année.

En mai ou juin : un programme de (B1, B2, B3, MS1 : 30', MS2 : 45') sera préparé, comportant des œuvres différentes de l'évaluation de janvier. Ce programme sera présenté devant un jury. La note décernée par le jury constituera 50% de la note finale.